



## LANCEMENT DE L'APPEL A PROJET POUR RECRUTER DES PARTENAIRES COMMERCIAUX OU ASSOCIATIFS EN GARE

Dans le cadre du programme de revitalisation et d'humanisation des gares, le TER Rhône Alpes vous informe du lancement imminent de l'Appel à Projet Point TER.

Celui-ci a pour ambition de recruter le ou les futurs partenaires commerciaux ou associatifs pour une implantation en gare.

- Un point TER, c'est :
  - \* des services innovants rendus aux clients TER et aux habitants du quartier,
  - \* dans un espace accueillant, au coeur de la gare,
  - \* géré par un prestataire local fiable,
  - \* dans le cadre d'un partenariat contractuel,
  - \* avec un label et une charte de qualité,
  - \* et une règle d'or : une offre de services adaptée à la gare et à son environnement.

Les gares de **Die**, **Luc-en-Diois**, **Saint-Chamond**, **Villefranche-sur-Saône**, **Saint-Etienne-Carnot**, **Belleville-sur-Saône**, **la Tour du Pin**, **Chasse-sur-Rhône**, **Estressin**, **Thonon-les-Bains**, **Saint-Gervais-les-Bains-le-Fayet**, **Voiron**, **Roanne** et **Lyon Saint-Paul** ont été retenues pour être les 14 premiers sites de la Région Rhône Alpes ouverts à cet Appel à Projet.

Soucieuse d'améliorer la qualité de service public, la SNCF prévoit une labellisation de ces commerces ou de ces services marchands ou non-marchands en « Point TER », s'appuyant sur une offre de services tournée tant vers les voyageurs que vers la vie du quartier.

Au terme de la consultation, et après validation de la recevabilité des offres, un jury sera organisé afin de sélectionner le meilleur candidat. Votre collectivité sera invitée à y être représentée. La direction TER Rhône Alpes reviendra vers vous à cette occasion.

Afin de permettre la meilleure diffusion possible de cette consultation, et ainsi un large nombre d'offres, nous espérons pouvoir compter sur votre soutien ainsi que sur une éventuelle publication dans votre journal local ou votre site Internet.

Merci de votre soutien dans ce projet.

